



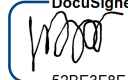
FREEDOM VOICES NETWORK

5 rue de Charonne

75011 PARIS

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:

52BE3F8E44DA4AC...

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

FREEDOM VOICES NETWORK
5 rue de Charonne
75011 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 585 248 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	60 000 Euros
- Résultat net comptable,	179 964 Euros

Fait à PARIS
Le 31/10/2025

Benoît PROT
Expert-Comptable Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2025 12			Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	92 916	54 082	38 834	40 940	2 106-	5. 14-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10 000		10 000	10 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	91 182		91 182	91 182		
Total I		194 098	54 082	140 016	142 122	2 106-	1. 48-
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	19 135		19 135	24 339	5 204-	21. 38-
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	474 733		474 733	834 093	359 360-	43. 08-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 935 690		1 935 690	1 783 490	152 200	8. 53
	Charges constatées d'avance (3)	15 675		15 675	16 149	474-	2. 93-
	Total III	2 445 232		2 445 232	2 658 070	212 839-	8. 01-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 639 330	54 082	2 585 248	2 800 192	214 944-	7. 68-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2025 12	Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	228 354	228 413	59-	0. 03-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	179 964	59-	180 023	NS
	Autres fonds associatifs				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	38 834	40 940	2 106-	5. 14-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	447 152	269 294	177 858	66. 05
	Comptes de liaison				
DETTES (1)	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources	1 894 503	2 378 801	484 298-	20. 36-
	Total III	1 894 503	2 378 801	484 298-	20. 36-
	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 186	15 042	2 144	14. 25
	Dettes fiscales et sociales	226 407	97 056	129 351	133. 28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance		40 000	40 000-	100. 00-
	Total IV	243 592	152 098	91 495	60. 16
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 585 248	2 800 192	214 944-	7. 68-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

243 592 112 098

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2025	12	31/08/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services		60 000			60 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 834 957		3 620 671		1 785 714-	49. 32-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes	74 758		84 315		9 557-	11. 33-
Cotisations						
Autres produits			37		37-	100. 00-
Total I	1 969 715		3 705 022		1 735 307-	46. 84-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	569 876		645 901		76 025-	11. 77-
Impôts, taxes et versements assimilés	107 332		67 027		40 305	60. 13
Salaires et traitements	1 270 930		1 005 866		265 064	26. 35
Charges sociales	442 666		336 812		105 854	31. 43
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 596		11 022		6 573	59. 64
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	416		98		319	326. 71
Total II	2 408 816		2 066 726		342 090	16. 55
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	439 101-		1 638 296		2 077 397-	126. 80-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2025 12	31/08/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations	100 000		100 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	38 945	4 488	34 457	767. 77
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	138 945	4 488	134 457	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	138 945	4 488	134 457	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	300 156-	1 642 784	1 942 940-	118. 27-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 734	12 361	5 373	43. 47
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	17 734	12 361	5 373	43. 47
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		395	395-	100. 00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		395	395-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	17 734	11 966	5 768	48. 20
Impôts sur les bénéfices (IX)	21 911		21 911	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 126 394	3 721 871	1 595 477-	42. 87-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 430 727	2 067 121	363 606	17. 59
Solde intermédiaire	304 333-	1 654 750	1 959 083-	118. 39-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	2 301 066	723 992	1 577 074	217. 83
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 816 769	2 378 801	562 032-	23. 63-
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	179 964	59-	180 023	NS

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2025	12	31/08/2024	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

FREEDOM VOICES NETWORK

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 5 rue de Charonne – 75011 PARIS

Numéro d'identification R.N.A W 774006102

RCS PARIS 837 870 591

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025

COROM AUDIT

**Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS
2, rue Parrot – 75012 PARIS
RCS PARIS 911 819 530**

FREEDOM VOICES NETWORK
5, rue de Charonne
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

Aux Membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration en date du 20 novembre 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FREEDOM VOICES NETWORK relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association FREEDOM VOICES NETWORK à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité *et* dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association **FREEDOM VOICES NETWORK** à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,



étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 octobre 2025



COROM AUDIT

Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

Représentée par son Président,
Olivier GUEGUEN